



11194\*06  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
Formulaire obligatoire  
Décret n° 55-1330 du 14/10/1955, art. 39



N° 3213-SD  
(01-2020)  
@internet-DGFIP

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
N° de la demande :	F 44
Déposée le :	12/08/2024
Références du dossier :	6659

<h3 style="text-align: center;">Demande de renseignements</h3> <p style="text-align: center;">pour la période à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956</p> <p>À soumettre en DEUX exemplaires auprès du service de publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels les renseignements sont demandés. (voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des demandes de renseignements hypothécaires et d'information sur les tarifs).</p> <p>Service de publicité foncière : MEAX</p>	<b>IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR</b>
	<p>Identité <sup>1</sup> : SELARL PAUL BUISSON - AVOCAT</p> <p>Adresse : 29 RUE PIERRE BUTIN 95300 PONTOISE CFF / LUCAS &amp; BARRETO / SPM</p> <p>Courriel <sup>2</sup> : spichon@buisson-avocats.com</p> <p>Téléphone : 01 34 20 15 82</p> <p>À PONTOISE, le 8 / 2 / 2024</p> <p>Signature (obligatoire) :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> <p style="text-align: center; margin: 0;">BUISSON &amp; ASSOCIÉS SELARL Paul BUISSON AVOCATS</p> <p style="font-size: small; text-align: center; margin: 0;">29, rue Pierre Butin - 95300 PONTOISE Tel : 01 34 20 15 82 - cabinet SELARL BUISSON RCS 852 422 848 - TOUQUE 6</p> </div>

**IDENTIFICATION DES PERSONNES** (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'État - art. 8-1 et 9 du décret du 04/10/1955 modifié).  
Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite.

N°	Personnes physiques : Nom (en majuscules)	Prénoms(s) dans l'ordre de l'état civil	Date et lieu de naissance

**DESIGNATION DES IMMEUBLES** (toute erreur dégage la responsabilité de l'État - art. 8-1 et 9 du décret du 04/10/1955 modifié).  
Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite.

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1	DOUE (77510)	ZN	111	
2				
3				
4				
5				

**PÉRIODE DE DÉLIVRANCE**

**CAS GÉNÉRAL**  
Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1956<sup>1</sup> à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

**CAS PARTICULIER**  
Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :  
- le point de départ (date postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956) : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_  
- le point d'arrivée, au plus tard le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (uniquement pour les demandes relatives à une ou plusieurs personnes)  
Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier propriétaire connu ?  (si oui, cochez la case)

<sup>1</sup> Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). <sup>2</sup> L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.  
<sup>3</sup> Pour les associations ou syndicats, mentionner en outre, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. <sup>4</sup> Ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur les immeubles.

COÛT ET FACTURATION (voir notice n° 3241-NOI-SD)			
	Nombre de personnes ou d'immeubles	Tarif	Total
Tarif des demandes portant sur des personnes ou sur des immeubles	1	x 12 € =	12 €
Tarifs des demandes portant à la fois sur des personnes et des immeubles		12 €	€
- nombre de personnes au-delà de 3 :		x 5 € = +	€
- nombre d'immeubles au-delà de 5 :		x 2 € = +	€
Frais d'expédition (2 € ; 0 € si envoi par courriel) :			+ €
		<b>TOTAL =</b>	<b>12 €</b>

MODE DE PAIEMENT	
<input type="checkbox"/> Carte bancaire	<input type="checkbox"/> Virement
<input type="checkbox"/> Chèque de Banque à l'ordre du Trésor public	
<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du Trésor public (pour un montant maximum de 1000 €)	<input type="checkbox"/> Numéraire (pour un montant maximum de 300 €)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :	
<input type="checkbox"/> insuffisance de la désignation des personnes et/ou des immeubles	
<input type="checkbox"/> défaut ou insuffisance de provision	
<input type="checkbox"/> demande non signée et/ou non datée	
<input type="checkbox"/> autre : .....	
Le ____ / ____ / ____	<i>Le comptable des finances publiques, Chef du service de publicité foncière</i>

**CERTIFICAT DE DEPOT DU 01/02/2024 AU 12/02/2024**

Date et Numero de dépôt	Nature et Rédacteur de l'acte	Date de l'acte	Créancier/Vendeurs/Donateurs/Constituants "Prop. Imm./Contre"/Débiteurs/Acquéreurs/Donataires/Fiduciaires	Numéro d'archivage Provisoire
12/02/2024 D04321	COMMANDEMENT VALANT SAISIE HUI Fabienne ALLAIRE BAGNOLET	29/12/2023	LE CREDIT FONCIER DE FRANCE	7704P04 S00035

Le présent certificat des formalités acceptées au dépôt et en instance d'enregistrement au fichier immobilier sur les immeubles individuellement désignés dans la demande de renseignements est délivré en application de l'article 2457 du code civil.

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 2 pages y compris le certificat.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE

MEAUX

Demande de renseignements n° 7704P04 2024F141  
déposée le 12/02/2024, par Maître BUISSON & ASSOCIÉS

Complémentaire de la demande initiale n° 2023H13914 portant sur les mêmes immeubles.

Réf. dossier : 

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document (\*) qui contient les éléments suivants :

Il n'existe aucune formalité publiée au fichier immobilier informatisé,

- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :

du 07/02/2024 au 12/02/2024 (date de dépôt de la demande)

Il n'existe qu'1 formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A MEAUX, le 13/02/2024

Pour le Service de la Publicité Foncière,

Le comptable des finances publiques,

Sylvie PIVA

(\*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 36 à 43 de la loi N°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent ; elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, un droit d'accès et un droit de rectification.



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°

7704P04 2024F141

Date : 13/02/2024

PERIODE DE CERTIFICATION : du 08/11/2023 au 12/02/2024

REFERENCE DE LA REQUISITION COMPLETEE : 7704P04 2023H13914

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
162	DOUE	ZN 111		

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE  
MEAUX  
21 PLACE DE L EUROPE  
77337 MEAUX CEDEX  
Téléphone : 0164353203  
Mél. : spt.meaux@dgifp.finances.gouv.fr**

**Maitre BUISSON & ASSOCIES  
29 RUE PIERRE BUTIN  
C.S. 80026  
95300 PONTOISE**

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fidji pour la délivrance des formalités suivi d'un sommaire des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE  
MEAUX

Demande de renseignements n° 7704P04.2023H13914 (96)  
déposée le 15/11/2023, par Maître BUISSON & ASSOCIES

Ref. dossier : HF LUCAS

**CERTIFICAT**

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(\*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 01/01/1973 au 07/11/2023 (date de mise à jour fichier)  
[x] Il n'existe aucune formalité au fichier immobilier non informatisé,  
[x] Il n'existe que les 4 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :  
du 08/11/2023 au 15/11/2023 (date de dépôt de la demande)  
[x] Il n'existe aucune formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A MEAUX, le 16/11/2023

Pour le Service de la Publicité Foncière,  
Le comptable des finances publiques,  
Sylvie PIVA

(\*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, un droit d'accès et un droit de rectification.

**RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1973 AU 07/11/2023**

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 22/05/2013	Référence d'enfaissement : 7704P02 2013P2319	Date de l'acte : 26/04/2013
	Nature de l'acte : <b>VENTE avec division</b>		
	Rédacteur : NOT Stéphane GRAELING / COULOMMIERS		

*Disposition n° 1 de la formalité 7704P02 2013P2319 : DIVISION DE PARCELLE*

Immeuble Mère				Immeuble Fille							
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot
DOUE		ZN	10			DOUE	ZN	110 à 111			

*Disposition n° 2 de la formalité 7704P02 2013P2319 : VENTE*

<b>Disposant, Donateur</b>	
Numéro	Désignation des personnes
	Date de naissance ou N° d'identité



Immeubles			Designation cadastrale		Volume		Lot	
Bénéficiaires	Droits	Commune						
tous	PI	DOUE	ZN 110					

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenoyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix /évaluation : 70.000,00 EUR

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1973 AU 07/11/2023

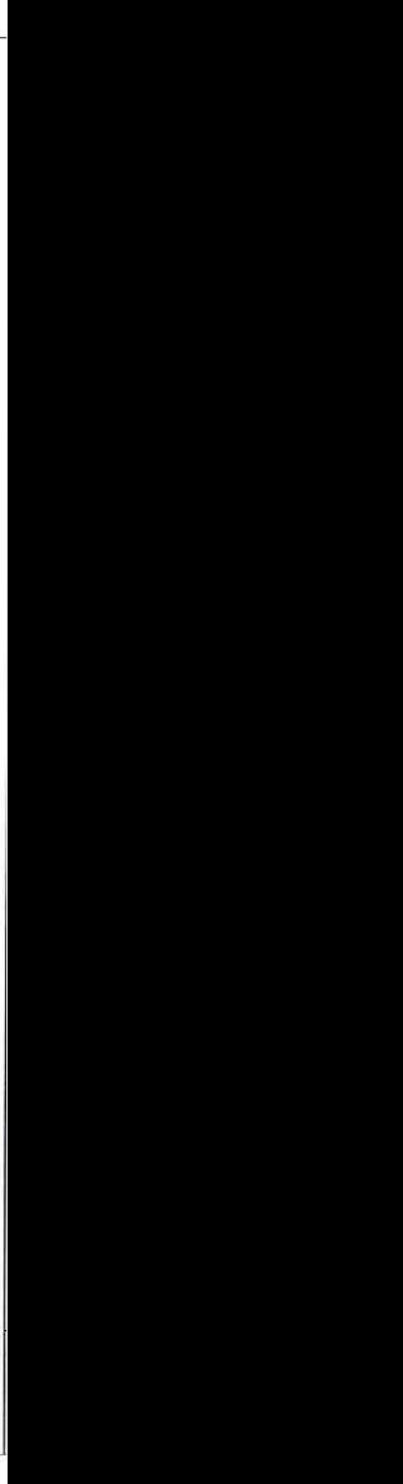
Disposition n° 2 de la formalité 7704P02 2013P2319 : VENTE

Complément : Acteurs chacun sous 1/2

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 24/10/2013	Référence d'enregistrement : 7704P02 2013P4942	Date de l'acte : 27/09/2013
Nature de l'acte : VENTE			
Rédacteur : NOT PELOILLE DIDIER / REBAIS			

Disposition n° 1 de la formalité 7704P02 2013P4942 :

Disposant, Donateur



Beneficiaires

Beneficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
tous	PI	DOUE	ZN 111		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit



RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1973 AU 07/11/2023

Dispositif n° 1 de la formalité 7704P02 2013P4942 :

Prix / évaluation : 69.000,00 EUR

Complément : Acquéreurs chacun pour moitié.

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 24/10/2013	Référence d'enlèvement : 7704P02 2013Y2220	Date de l'acte : 27/09/2013
Nature de l'acte : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS			
Rédacteur : NOT PELOILLE DIDIER / REBAIS			
Domicile élu : REBAIS en l'étude			

Disposition n° 1 de la formalité 7704P02 2013V2220 :

Créanciers	
Numéro	Date de Naissance ou N° d'identité
CREDIT FONCIER DE FRANCE	



Prop. Imm/Contr	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		DOUE	ZN 111		

Montant Principal : 36.120,00 EUR - Accessoires : 7.224,00 EUR - Taux d'intérêt : 0,00 %  
Date extrême d'exigibilité : 05/09/2039 - Date extrême d'effet : 05/09/2040

N° d'ordre : 4	Date de dépôt : 24/10/2013	Référence d'enlèvement : 7704P02 2013Y2221	Date de l'acte : 27/09/2013
Nature de l'acte : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS & HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE			
Rédacteur : NOT PELOILLE DIDIER / REBAIS			
Domicile élu : REBAIS en l'étude			

**RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1973 AU 07/11/2023**

*Disposition n° 1 de la formalité 7704P02 2013V2221 : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS*

<b>Créanciers</b>	
Numéro	Date de Naissance ou N° d'identité
Désignation des personnes CREDIT FONCIER DE FRANCE	



<b>Immeubles</b>			
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Designation cadastrale
		DOUE	ZN 111
			Volume
			Lot

Montant Principal : 32.880,00 EUR Accessoires : 6.576,00 EUR Taux d'intérêt : 3,80 %  
 Date extrême d'exigibilité : 05/09/2045 Date extrême d'effet : 05/09/2046

*Disposition n° 2 de la formalité 7704P02 2013V2221 : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE*

<b>Créanciers</b>	
Numéro	Date de Naissance ou N° d'identité
Désignation des personnes CREDIT FONCIER DE FRANCE	



<b>Immeubles</b>			
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Designation cadastrale
		DOUE	ZN 111
			Volume
			Lot

Montant Principal : 161.708,00 EUR Accessoires : 32.341,60 EUR Taux d'intérêt : 3,80 %  
 Date extrême d'exigibilité : 05/09/2045 Date extrême d'effet : 05/09/2046

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 5 pages y compris le certificat.





Vente : [REDACTED]  
Audience d'Orientation : mardi 23 avril 2024

DIRE D'ANNEXION DU DOSSIER DES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE,

Par-devant Nous Greffier du Tribunal Judiciaire de MEAUX, a comparu Maître Fabrice NORET, Avocat au barreau de Meaux, demeurant 15 cours Raoult 77100 MEAUX poursuivant la vente dont s'agit lequel a dit :

Conformément aux dispositions de l'article R 322-10 du Code des procédures civiles d'exécution annexer au présent cahier des conditions de vente copie des diagnostics immobiliers établis par Ariane Environnement | 16 Avenue de Fredy 93250 VILLEMOMBLE, le 18 janvier 2024 duquel il ressort :

	Prestations	Conclusion
	Etat des Risques et Pollutions	Voir Erp
	DPE	 Estimation des coûts annuels : entre 1 060 € et 1 490 € par an Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 Numéro enregistrement DPE (ADEME) : 2477E0352291T
	Mesurage	Superficie habitable totale : 133,79 m²

Selon documents ci-joints, dont acte,

Et l'Avocat comparant a signé avec Nous Greffier après lecture.



## Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : LUCAS/DOUE/2024/4654  
Date du repérage : 18/01/2024







Désignation du ou des bâtiments	Désignation du propriétaire
<p><i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : ...<b>Seine-et-Marne</b> Adresse : .....<b>3 bis, Les Chaïses</b> Commune : .....<b>77510 DOUE</b> <b>Section cadastrale ZN, Parcelle(s) n° 111</b></p> <p>Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : <b>Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété</b></p> <p>Périmètre de repérage : <b>Ensemble de la propriété</b></p>	<p><i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : ..... Adresse : .....<b>3 bis, Les Chaïses</b> <b>77510 DOUE</b></p>
<b>Objet de la mission :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Etat des Risques et Pollutions</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Métrage (Surface Habitable)</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Diagnostic de Performance Energétique</b>	



## Résumé de l'expertise n° LUCAS/DOUE/2024/4654

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments	
<i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Adresse : ..... <b>3 bis, Les Chaises</b> Commune : ..... <b>77510 DOUE</b> Section cadastrale <b>ZN, Parcelle(s) n° 111</b> Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : <b>Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété</b> Périmètre de repérage : .... <b>Ensemble de la propriété</b>	
Prestations	Conclusion
 Etat des Risques et Pollutions	Voir Erp
 DPE	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>129</b> kWh/m²/an  <b>4</b> kg CO<sub>2</sub>/m²/an   </div> Estimation des coûts annuels : entre 1 060 € et 1 490 € par an Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 Numéro enregistrement DPE (ADEME) : 2477E0352291T
 Mesurage	Superficie habitable totale : 133,79 m²





## Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : [REDACTED]  
Date du repérage : 18/01/2024  
Heure d'arrivée : 11 h 00  
Durée du repérage : 01 h 30

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation et conformément à l'article 1 de la loi n° 89-462 DU 6 Juillet 1989 et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale et le décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 recodifiant la partie réglementaire du livre Ier du code de la construction et de l'habitation.

**Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021** - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

<b>Désignation du ou des bâtiments</b> <i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : .... <b>Seine-et-Marne</b> Adresse : ..... <b>3 bis, Les Chaises</b> Commune : ..... <b>77510 DOUE</b> <b>Section cadastrale ZN, Parcelle(s) n° 111</b> Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : <b>Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété</b>	<b>Désignation du propriétaire</b> <i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : [REDACTED] Adresse : ..... <b>3 bis, Les Chaises</b> <b>77510 DOUE</b>
<b>Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)</b> Nom et prénom : <b>SAS LEROY-BEAULIEU ALLAIRE LAVILLAT CORNEE</b> Adresse : ..... <b>144, avenue Gambetta</b> <b>93170 BAGNOLET</b>	<b>Repérage</b> Périmètre de repérage : <b>Ensemble de la propriété</b>
<b>Désignation de l'opérateur de diagnostic</b> Nom et prénom : ..... <b>RIBEIRO Rui</b> Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... <b>Ariane Environnement</b> Adresse : ..... <b>16 Avenue de Fredy</b> <b>93250 VILLEMOMBLE</b> Numéro SIRET : ..... <b>452900202</b> Désignation de la compagnie d'assurance : ... <b>AXA</b> Numéro de police et date de validité : ..... <b>10882805304 - 01/01/2024</b>	
<b>Surface habitable en m<sup>2</sup> du ou des lot(s)</b> <b>Surface habitable totale : 133,79 m<sup>2</sup> (cent trente-trois mètres carrés soixante-dix-neuf)</b>	

**Attestation de surface** n° [REDACTED]**Résultat du repérage**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :  
**Néant**

Liste des pièces non visitées :  
**Néant**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :  
**Me Allaire**

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie habitable	Surface au sol	commentaires
Rez de chaussée - Entrée-séjour	35,37	35,37	
Rez de chaussée - Cuisine	14,64	14,64	
Rez de chaussée - Plac 1	1,55	1,55	
Rez de chaussée - Plac 2	0,19	0,19	
Rez de chaussée - Chambre 1	12,43	12,43	
Rez de chaussée - Salle d'eau	2,62	2,62	
Rez de chaussée - WC	1,04	1,04	
1er étage - Peller	10,85	10,85	
1er étage - Chambre 2	24,81	24,81	
1er étage - SUIA	7,86	7,86	
1er étage - Chambre 3	10,25	10,25	
1er étage - Plac 3	1,03	1,03	
1er étage - Chambre 4	10,29	10,29	
1er étage - Plac 4	0,86	0,86	

Superficie habitable en m<sup>2</sup> du ou des lot(s) :

**Surface habitable totale : 133,79 m<sup>2</sup> (cent trente-trois mètres carrés soixante-dix-neuf)**  
**Surface au sol totale : 133,79 m<sup>2</sup> (cent trente-trois mètres carrés soixante-dix-neuf)**

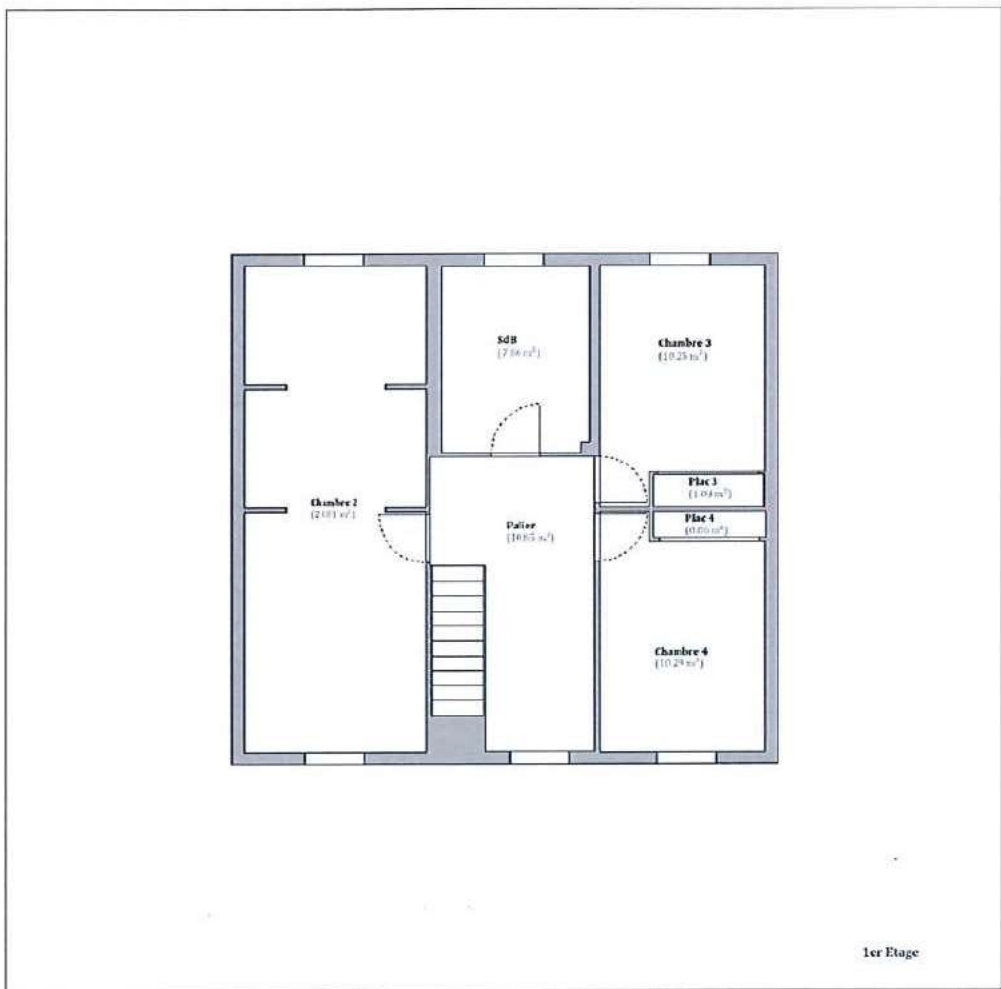
Fait à VILLEMOMBLE, le 18/01/2024

Par : RIBEIRO Rui



Aucun document n'a été mis en annexe





1er Etage

# DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : **2477E0352291T**  
Etabli le : 31/01/2024  
Valable jusqu'au : 30/01/2034

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



Adresse : **3 bis, Les Chaises  
77510 DOUE**

Type de bien : **Maison Individuelle**  
Année de construction : **2006 - 2012**  
Surface habitable : **133.79 m²**

Propriétaire : [REDACTÉ]  
Adresse : **3 bis, Les Chaises 77510 DOUE**

## Performance énergétique et climatique



## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **1 060 €** et **1 490 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

### Informations diagnostiqueur

**Ariane Environnement**  
16 Avenue de Fredy  
93250 VILLEMOMBLE  
tel : 01.43.81.33.52

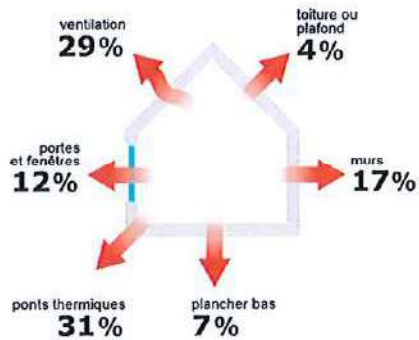
Diagnostiqueur : **RIBEIRO Rui**  
Email : [ariane.environnement@hotmail.fr](mailto:ariane.environnement@hotmail.fr)  
N° de certification : **DTI2094**  
Organisme de certification : **DEKRA Certification**



Le diagnostic de performance énergétique a pour objet de rendre compte de la réalisation du DPE dans le cadre du Règlement relatif à la mise en œuvre des Articles 17 et 18 de la Directive 2002/91/CE relative à l'énergie dans les bâtiments. Le diagnostic de performance énergétique est établi en fonction des données techniques et des données de référence de référence du DPE. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les modalités de réalisation de ce diagnostic de performance énergétique en contactant votre diagnostiqueur ou en consultant le site internet de l'ADEME.



### Schéma des déperditions de chaleur



### Performance de l'isolation



### Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture des fenêtres

### Confort d'été (hors climatisation)\*



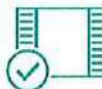
Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant



fenêtres équipées de volets extérieurs



toiture isolée

#### Logement équipé d'une climatisation



La climatisation permet de garantir un bon niveau de confort d'été mais augmente les consommations énergétiques du logement.

### Production d'énergies renouvelables

équipement(s) présent(s) dans ce logement :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



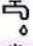
réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

## Montants et consommations annuels d'énergie

Usage		Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	⚡ Electrique	14 385 (6 254 é.f.)	entre 900 € et 1 230 €	 84 %
 eau chaude	⚡ Electrique	1 640 (713 é.f.)	entre 100 € et 140 €	 9 %
 refroidissement	⚡ Electrique	114 (50 é.f.)	entre 0 € et 10 €	 1 %
 éclairage	⚡ Electrique	582 (253 é.f.)	entre 30 € et 50 €	 3 %
 auxiliaires	⚡ Electrique	599 (260 é.f.)	entre 30 € et 60 €	 3 %
énergie totale pour les usages recensés :		17 319 kWh (7 530 kWh é.f.)	entre 1 060 € et 1 490 € par an	

⚠ Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 125ℓ par jour.

é.f. → énergie finale  
Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



## Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -21% sur votre facture **soit -275€ par an**

## Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



## Si climatisation,

## température recommandée en été → 28°C

Climatiser à 28°C plutôt que 26°C c'est en moyenne -68% sur votre facture **soit -18€ par an**

## Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



## Consommation recommandée → 125ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

51ℓ consommés en moins par jour, c'est -29% sur votre facture **soit -50€ par an**

## Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.








En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

### Vue d'ensemble du logement







	description	isolation
 Murs	Inconnu (à structure lourde) avec isolation intérieure (réalisée entre 2006 et 2012) donnant sur l'extérieur	bonne
 Plancher bas	Plancher à entrevous isolant non isolé donnant sur un terre-plein	mojeune
 Toiture/plafond	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur un comble fortement ventilé avec isolation extérieure (réalisée entre 2006 et 2012)	mojeune
 Portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 16 mm à isolation renforcée et volets battants bois (tablier > 22mm) / Portes-fenêtres coulissantes pvc, double vitrage avec lame d'air 15 mm et volets battants bois (tablier < 22mm) / Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets battants bois (tablier < 22mm) / Porte(s) autres opaque pleine isolée	bonne

### Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	PAC air/eau installée entre 2008 et 2014 (système individuel). Emetteur(s): radiateur bitube avec robinet thermostatique
 Eau chaude sanitaire	Chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur installé entre 2010 et 2014, contenance ballon 195 L
 Climatisation	Electrique - Pompe à chaleur (divisé) - type split
 Ventilation	Ventilation par ouverture des fenêtres Ventilation mécanique ponctuelle dans la salle de bain.
 Pilotage	Sans système d'intermittence

### Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Refroidissement	Privilégier les brasseurs d'air. Programmer le système de refroidissement ou l'adapter en fonction de la présence des usagers.
 Ventilation	Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement



### Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.




Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

#### Les travaux essentiels




Montant estimé : 400 à 600€

Lot	Description	Performance recommandée
 Chauffage	Mettre à jour le système d'intermittence / régulation (programmateur, robinets thermostatique, isolation réseau)	

2

#### Les travaux à envisager

Montant estimé : 25000 à 37500€

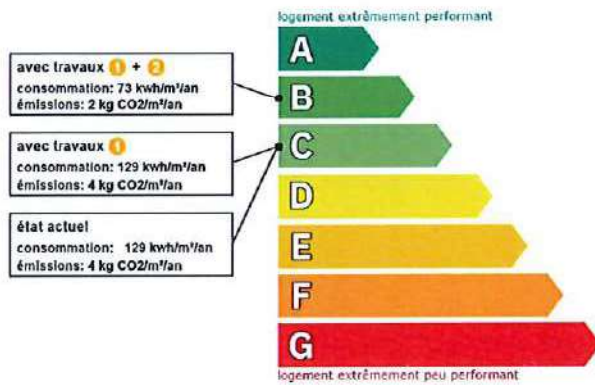
Lot	Description	Performance recommandée
 Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2\text{K}$ , $S_w = 0,42$
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	SCOP = 4
 Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur. Mettre en place un système Solaire	COP = 3

#### Commentaires :

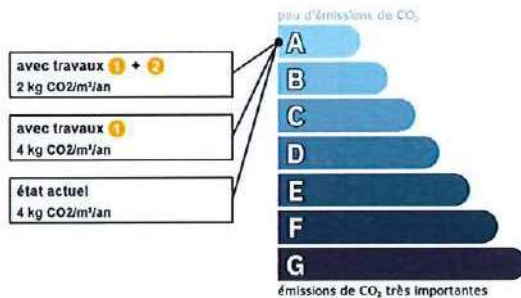
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



**France Rénov'**

**Préparez votre projet !**

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>  
ou 0808 800 700 (gratuit d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides>

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
L'union fait la force



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.



### Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifié ([diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr](http://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr)).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :  
DEKRA Certification - Immeuble la Boursidière - Porte 1 - Rue de La Boursidière 92350 LE PLESSIS-ROBINSON (détail sur [www.info-certif.fr](http://www.info-certif.fr))

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostic v4 [Moteur TriboEnergie: 1.4.25.1] Justificatifs fournis pour établir le DPE :  
Référence du DPE : [REDACTED] Photographies des travaux  
Date de visite du bien : 18/01/2024  
Invariant fiscal du logement : N/A  
Référence de la parcelle cadastrale : Section cadastrale ZN, Parcelle(s) n° 111  
Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021  
Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

### Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	📍 Observé / mesuré	77 Seine et Marne
Altitude	📏 Donnée en ligne	140 m
Type de bien	📍 Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	≈ Estimé	2006 - 2012
Surface habitable du logement	📍 Observé / mesuré	133,79 m²
Nombre de niveaux du logement	📍 Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	📍 Observé / mesuré	2,5 m

### Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Est	Surface du mur	📍 Observé / mesuré 36,51 m²
	Type de local adjacent	📍 Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	📍 Observé / mesuré Inconnu (à structure lourde)
	Isolation	📍 Observé / mesuré oui
	Année isolation	📄 Document fourni 2006 - 2012
	U <sub>mur0</sub> (paroi inconnue)	❌ Valeur par défaut 2,5 W/m².K
Mur 2 Sud	Surface du mur	📍 Observé / mesuré 41 m²
	Type de local adjacent	📍 Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	📍 Observé / mesuré Inconnu (à structure lourde)
	Isolation	📍 Observé / mesuré oui
	Année isolation	📄 Document fourni 2006 - 2012
	U <sub>mur0</sub> (paroi inconnue)	❌ Valeur par défaut 2,5 W/m².K
Mur 3 Ouest	Surface du mur	📍 Observé / mesuré 35,5 m²
	Type de local adjacent	📍 Observé / mesuré l'extérieur

Mur 4 Nord	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
	Umur0 (paroi inconnue)	❌ Valeur par défaut	2,5 W/m².K
	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré	41 m²
	Type de local adjacent	🔍 Observé / mesuré	l'extérieur
Mur 4 Nord	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
	Umur0 (paroi inconnue)	❌ Valeur par défaut	2,5 W/m².K
	Surface de plancher bas	🔍 Observé / mesuré	73 m²
	Type de local adjacent	🔍 Observé / mesuré	un terre-plein
Plancher	Etat isolation des parois Aue	🔍 Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	🔍 Observé / mesuré	34,2 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	🔍 Observé / mesuré	73 m²
	Type de pb	🔍 Observé / mesuré	Plancher à entrevous isolant
	Isolation: oui / non / inconnue	🔍 Observé / mesuré	non
	Surface de plancher haut	🔍 Observé / mesuré	73 m²
Plafond	Type de local adjacent	🔍 Observé / mesuré	un comble fortement ventilé
	Surface Aiu	🔍 Observé / mesuré	73 m²
	Surface Aue	🔍 Observé / mesuré	110 m²
	Etat isolation des parois Aue	🔍 Observé / mesuré	non isolé
	Type de pl	🔍 Observé / mesuré	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
Plafond	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	4,55 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
Fenêtre 1 Est	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	4,55 m²
	Fenêtre 2 Ouest	Placement	🔍 Observé / mesuré
Orientation des baies		🔍 Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage		🔍 Observé / mesuré	vertical
Type ouverture		🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
Type menuiserie		🔍 Observé / mesuré	Bois
Type de vitrage		🔍 Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air		🔍 Observé / mesuré	16 mm
Présence couche peu émissive		🔍 Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage		🔍 Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie		🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur



	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte-fenêtre 1 Est	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	2.25 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Porte-fenêtre 2 Ouest	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	4.95 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	15 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Porte	Surface de porte	🔍 Observé / mesuré	1.69 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est
	Type de local adjacent	🔍 Observé / mesuré	l'extérieur
	Nature de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Toute menuiserie
	Type de porte	🔍 Observé / mesuré	Porte opaque pleine isolée
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Pont Thermique 1	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est / Plafond
	Type Isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	18 m
Pont Thermique 2	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Est / Plancher
	Type Isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	18 m
Pont Thermique 3	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Plafond
	Type Isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	16.4 m

Pont Thermique 4	Type PT	🔗	Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Plancher
	Type isolation	🔗	Observé / mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT	🔗	Observé / mesuré	16.4 m
Pont Thermique 5	Type PT	🔗	Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Plafond
	Type isolation	🔗	Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	🔗	Observé / mesuré	18 m
Pont Thermique 6	Type PT	🔗	Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Plancher
	Type isolation	🔗	Observé / mesuré	ITI / non Isolé
	Longueur du PT	🔗	Observé / mesuré	18 m
Pont Thermique 7	Type PT	🔗	Observé / mesuré	Mur 4 Nord / Plafond
	Type Isolation	🔗	Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	🔗	Observé / mesuré	16.4 m
Pont Thermique 8	Type PT	🔗	Observé / mesuré	Mur 4 Nord / Plancher
	Type Isolation	🔗	Observé / mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT	🔗	Observé / mesuré	16.4 m

## Systèmes

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée	
Ventilation	Type de ventilation	🔗	Observé / mesuré	Ventilation par ouverture des fenêtres
	Façades exposées	🔗	Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	🔗	Observé / mesuré	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	🔗	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	🔗	Observé / mesuré	133,79 m²
	Nombre de niveaux desservis	🔗	Observé / mesuré	2
	Type générateur	🔗	Observé / mesuré	Electrique - PAC air/eau installée entre 2008 et 2014
	Année installation générateur	🔗	Observé / mesuré	2012
	Energie utilisée	🔗	Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	🔗	Observé / mesuré	non
	Type émetteur	🔗	Observé / mesuré	Radiateur bitube avec robinet thermostatique
	Température de distribution	🔗	Observé / mesuré	Inférieure à 65°C
	Année installation émetteur	🔗	Observé / mesuré	2013
	Type de chauffage	🔗	Observé / mesuré	central
Équipement intermittence	🔗	Observé / mesuré	Sans système d'intermittence	
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis	🔗	Observé / mesuré	2
	Type générateur	🔗	Observé / mesuré	Electrique - Chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur installé entre 2010 et 2014
	Année installation générateur	🔗	Observé / mesuré	2012
	Energie utilisée	🔗	Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	🔗	Observé / mesuré	non
	Type de distribution	🔗	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production	🔗	Observé / mesuré	accumulation
Volume de stockage	🔗	Observé / mesuré	195 L	
Refroidissement	Système	🔗	Observé / mesuré	Electrique - Pompe à chaleur (divisé) - type split
	Année installation équipement	🔗	Observé / mesuré	2012
	Energie utilisée	🔗	Observé / mesuré	Electrique

**Références réglementaires utilisées :**

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 16 mars 2023 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

**Informations société :** Ariane Environnement 16 Avenue de Fredy 93250 VILLEMOMBLE

Tél. : 01.43.81.33.52 - N°SIREN : 452900202 - Compagnie d'assurance : AXA n° 10882805304

**À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :**

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

N°ADEME

[2477E0352291T](https://observatoire-dpe.ademe.fr/)







## ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

### 3BIS LES CHAISES 77510 DOUE

Adresse: 3bis Les Chaises 77510 DOUE  
Coordonnées GPS: 48.873266765365145,  
3.164164423942566  
Cadastré: ZN 111

Commune: DOUE  
Code Insee: 77162

Reference d'édition: 2557869  
Date d'édition: 19/01/2024



FEB : NON

Radon : NIVEAU 1

1 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit.
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité: Niveau 1
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1
Informatif Sols Argileux	OUI	Niveau de risque: Fort Une étude géotechnique est obligatoire sur cette parcelle en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 63)
PPR Naturels	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Naturels
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr) article R.125-25

### DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/RQDUN>

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.





## ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

**Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N°	du	Mis à jour le
Adresse de l'immeuble	Code postal ou Insee	Commune
3bls Les Chaises	77510	DOUE
Références cadastrales :	ZN 111	

**Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N Oui  Non

prescrit	anticipé	approuvé	date
inondation	crue torrentielle	remontée de nappe	avalanches
cyclone	mouvements de terrain	sécheresse géotechnique	feux de forêt
séisme	volcan	autres	

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  
extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Oui  Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui  Non

**Situation de l'immeuble au regard du risque érosion**

> Le terrain est situé en secteur du recul du trait de cote (érosion) Oui  Non

Si oui, exposition à l'horizon des: 30 ans  100 ans

**Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M Oui  Non

prescrit	anticipé	approuvé	date
	mouvements de terrain	autres	

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  
extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Oui  Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui  Non

**Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Oui  Non

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :  
effet toxique  effet thermique  effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé Oui  Non

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement Oui  Non

L'immeuble est situé en zone de prescription Oui  Non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés Oui  Non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location Oui  Non

**Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire**

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1	zone 2	zone 3	zone 4	zone 5
X				
très faible	faible	modérée	moyenne	forte

**Information relative à la pollution de sols**

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) Oui  Non

**Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon**

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3 Oui  Non

**Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB: Oui  Non

Si oui, les nuisances sonores s'élevaient aux niveaux: zone D  zone C  zone B  zone A

faible	modérée	forte	très forte
--------	---------	-------	------------

**Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T\***

\* catastrophe naturelle minière ou technologique

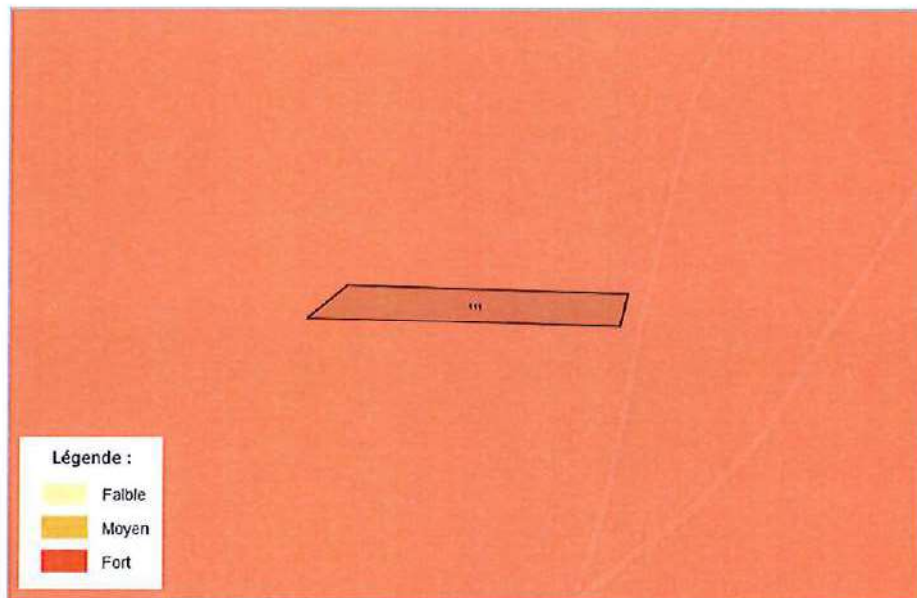
> L'information est mentionnée dans l'acte de vente Oui  Non

vendeur	date / lieu	acquéreur
M. LUCAS Ruben Jorge	19/01/2024 / DOUE	

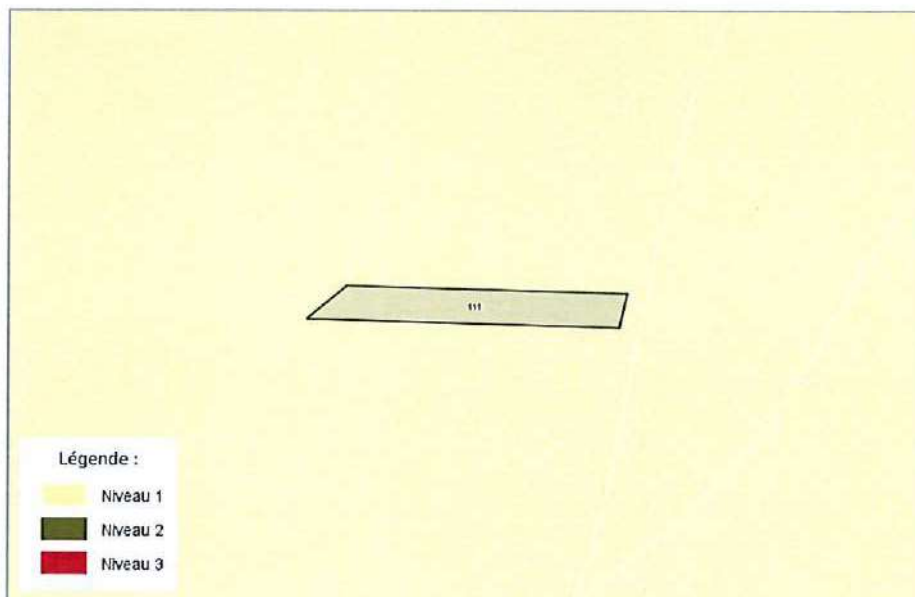
Modèle état des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnement MTE / DGPR juillet 2018.

\*Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr) article R.125-25

### CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)



### RADON



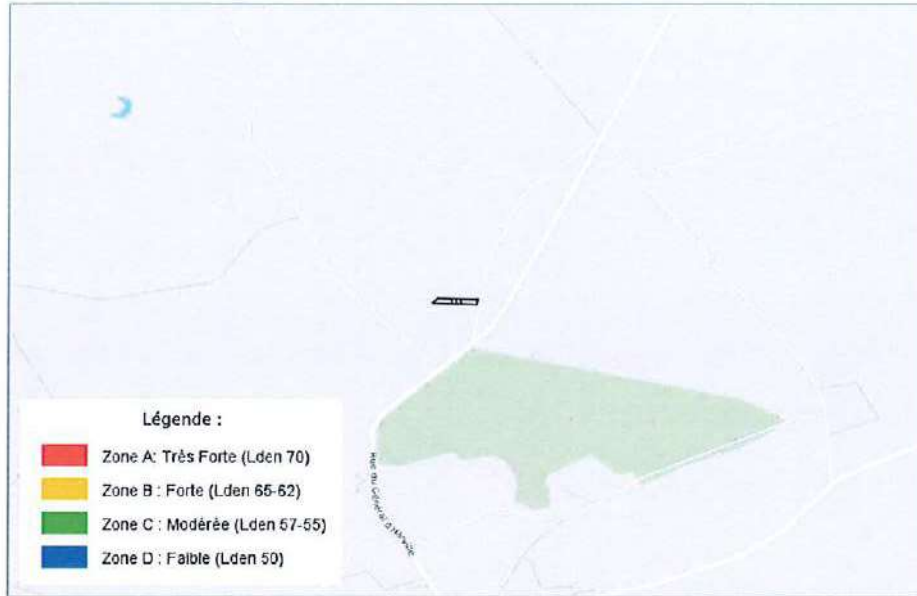
### CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



### CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS ( BASOL / BASIAS)



**PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)**



**LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)**  
BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision

SSP3877490 Station Service None route Coulommiers (de) DOUE	
--	--

**LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)**  
BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

Aucun site BASOL a moins de 500 mètres

**LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)**  
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun site ICPE a moins de 500 mètres

Préfecture : Seine-et-Marne  
Commune : DOUE

## Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L.125-5 du Code l'Environnement

Adresse de l'immeuble

3bis Les Chaises  
77510 DOUE

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

**Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune**  
si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation	
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/09/1987	01/09/1987	15/10/1987	30/10/1987	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	05/12/1988	06/12/1988	22/02/1989	03/03/1989	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	05/06/2016	15/06/2016	16/06/2016	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/06/2018	06/06/2018	09/07/2018	27/07/2018	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	18/05/1996	18/05/1996	17/07/1996	04/09/1996	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Mouvement de Terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	28/04/1983	16/05/1983	18/05/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Etabli le :

Nom et visa du vendeur

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)





ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **LUCAS/DOUE/2024/4654** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 3 bis, Les Chaises 77510 DOUE.

Je soussigné, **RIBEIRO Rui**, technicien diagnostiqueur pour la société **Ariane Environnement** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	23/07/2029 (Date d'obtention : 24/07/2022)
DPE	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	12/12/2029 (Date d'obtention : 13/12/2022)
Gaz	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	12/11/2029 (Date d'obtention : 13/11/2022)
Electricité	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	27/10/2030 (Date d'obtention : 27/10/2023)
Plomb	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	13/11/2029 (Date d'obtention : 14/11/2022)
Termites	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	12/12/2029 (Date d'obtention : 13/12/2022)

- Avoir souscrit à une assurance (AXA n° 10882805304 valable jusqu'au 01/01/2024) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **VILLEMOMBLE**, le **18/01/2024**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



**Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation**

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

**Article L271-3 du Code de la Construction et de l'habitation**

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

# CERTIFICAT

DE COMPETENCES

## Diagnosticqueur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

**Rui RIBEIRO**

est titulaire du certificat de compétences N°DTI2094 pour :

**Constat de risque d'exposition au plomb du 14/11/2022 au 13/11/2029**

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

**Diagnostic amiante sans mention du 24/07/2022 au 23/07/2029**

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

**Diagnostic amiante avec mention du 24/07/2022 au 23/07/2029**

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

**Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine) du 13/12/2022 au 12/12/2029**

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

**Diagnostic de performance énergétique du 13/12/2022 au 12/12/2029**

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

**Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments du 13/12/2022 au 12/12/2029**

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

**Etat de l'installation intérieure de gaz du 13/11/2022 au 12/11/2029**

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

**Etat de l'installation intérieure d'électricité du 28/10/2023 au 27/10/2030**

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

Yvan MAINGUY  
Directeur Général Le Plessis-Robinson, le 30/10/2023



Accréditation n° 4-0081  
Portée disponible  
sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide



Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

SARL ARIANE ENVIRONNEMENT  
16 AV DE FREDY  
93250 VILLEMOMBLE FR

AGENT

M.MENDIELA EIRL ET A.PIRES EIRL  
2 ALLEE DE COUBRON  
93390 CLICHY SOUS BOIS  
Tél : 0143021395  
Fax : 01 43 01 84 46  
Email : AGENCE.CLICHYSB@AXA.FR  
Portefeuille : 0093016144

Vos références :

Contrat n° 10882805304  
Client n° 3962959404

AXA France IARD, atteste que :

SARL ARIANE ENVIRONNEMENT  
16 AV DE FREDY  
93250 VILLEMOMBLE

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10882805304 ayant pris effet le 01/04/2023 garantissant l'activité suivante :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS :

- Assainissement autonome - collectif
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic Accessibilité
- Diagnostic Technique Global (article L731-1 du code de la construction et de l'habitation)
- Diagnostic amiante avant travaux/ démolition
- Diagnostic amiante avant vente
- Diagnostic de performance énergétique
- DRIP- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb
- Diagnostic gaz
- Diagnostic légionellose
- Loi boutin
- Diagnostic monoxyde de carbone
- Diagnostic radon
- Diagnostic sécurité piscine
- Diagnostic sécurité piscine
- Diagnostic technique SRU
- Diagnostic termites
- Dossier technique amiante
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité
- Etat des lieux
- Etat des risque et pollutions
- Etat parasitaire
- Evaluation valeur vénale et locative

100828053040113

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance.

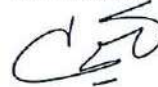
- Exposition au plomb (CREP)
- Loi Carrez
- Millièmes
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité
- Recherche de métaux lourds
- Recherche de plomb avant travaux/ Démolition
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostic acoustique
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux
- Diagnostic humidité
- Vérification des équipements et installations incendie
- Infiltrométrie
- Thermographie infrarouge
- Attestation de prise en compte de la réglementation thermique
- Vérification de la conformité du logement aux normes de décence
- Audit énergétique à destination uniquement des monopropriétés (maisons individuelles ou d'un immeuble collectif à usage d'habitation détenu par un unique propriétaire)

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2024** au **01/01/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à CLICHY SOUS BOIS le 11 janvier 2024

Pour la société :



**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92227 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
<p>Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)</p> <p><b>Dont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dommages corporels</b></li> <li>• <b>Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus</b></li> <li>• <b>Dommages immatériels non consécutifs</b></li> <li>• <b>Dommages aux biens confiés</b></li> </ul>	<p><b>9 000 000 € par année</b> d'assurance</p> <p><b>9 000 000 € par année</b> d'assurance</p> <p><b>1 200 000 € par année</b> d'assurance</p> <p><b>150 000 €</b> par année d'assurance</p> <p><b>150 000 €</b> par sinistre</p>
<p><b>Autres garanties :</b></p>	
<p><b>Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance</b></p>	<p><b>500 000 €</b> par année d'assurance dont <b>300 000 €</b> par sinistre</p>
<p><b>Les risques environnementaux</b> (Article 3.4 des conditions générales) :</p> <p><b>Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :</b></p> <p>Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale</p>	<p><b>1.000.000 €</b> par année d'assurance</p> <p><b>100.000 €</b> par année d'assurance</p>

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
 Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
 Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
 Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance